MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE L'ACTEUR PRAP 2S

OBJECTIF

- Actualiser les connaissances et les compétences de l'acteur PRAP IBC.
- Optimiser les pratiques et les analyses de situations de travail à travers les retours d'expériences

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

PROGRAMME

- L'intérêt et les enjeux de la prévention
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Appréhender le phénomène des risques de son métier
- Le corps humain et ses limites
- Les principes organisateurs de l'action motrice
- Observer et analyser une situation de travail
- Techniques de manutention manuelle
- Evaluer une situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration pertinentes
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Evaluation formative selon le référentiel de l'INRS

Moyens pédagogiques
Ordinateur, vidéoprojecteur, matériels d'exercice à la manutention, selon le référentiel de l'INRS
Cours théoriques et mises en pratique

Intervenant
Formateur PRAP2SALM

Durée / Nombre de stagiaires
14 heures de formation dont 7 heures consacrées à l'ALM, avec intersession si possible
10 stagiaires maximum

Public concerné
Acteur PRAP2S

Pré-requis
Etre titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S

Dates, lieu et tarif
Sur convention

Délais d'accès
3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation
Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences
Certificat d'acteur PRAP 2S (validité 24 mois) sous réserve de réussite aux épreuves formatives

Evaluation des connaissances acquises
Quizz

Modalités d'accès handicap
Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.

Fiche pédagogique mise à jour le 31 mai 2023